

Réforme de la formation des IADE Comment évaluer les compétences ?

Nouveau et intéressant

L'arrêté fixant le nouveau programme d'études conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste, permettant l'attribution du grade de master, est paru le 29 juillet 2012. La future promotion d'infirmiers **IADE** est concernée, dès septembre.

Les Écoles et les professionnels ont finalement obtenu que le ministère renonce au "portfolio", outil d'évaluation du parcours et des **compétences** en formation initiale des infirmiers. De l'avis de tous, ce document avait manqué sa cible et ne permettait pas d'évaluer clairement les acquis professionnels. Bien entendu, il n'est pas question de renoncer à les évaluer et encore moins de former les professionnels, formateurs ou cadres des services, à l'ingénierie des compétences.

Les réformes des formations paramédicales se succèdent ces dernières années avec son lot de problèmes d'ingénierie pédagogique et didactique. Le défi de l'évaluation des compétences est d'ailleurs l'un des plus intéressants à relever.

Les points de vigilance de l'évaluateur

Les seuils de sécurité, évidemment ! Les risques sont inhérents à l'anesthésie. Il est souhaitable que des seuils de sécurité soient imposés et validés. Une grille d'évaluation doit intégrer ce principe et clarifier le niveau de performances attendues. Exemple : « Ne pas se coordonner avec les autres intervenants » est-il rédhibitoire ? Dans quelle mesure ou sur quelle activité ? Quel niveau de risques sommes-nous prêts à tolérer, à supporter ?



Si former c'est prendre des risques, le risque est-il apprécié différemment dans le cas d'une évaluation formative ou certificative ? Pouvons-nous nous entendre sur ces critères et indicateurs du risque encouru par le patient ? Dans le cas d'activités professionnelles complexes et qui nécessitent une adaptation permanente aux conditions changeantes de l'action, les évaluateurs peuvent-ils, doivent-ils, disposer de stratégies d'évaluation parfaitement explicites ? J'observe que les grilles d'évaluation énoncent, au mieux, des critères. Mais du critère à l'indicateur, la marge est grande... Faut-il renoncer aux indicateurs chez les IADE ? Pouvons-nous accepter une certaine intuition au nom d'une expertise professionnelle si difficile à exprimer à autrui ?

Critères, indicateurs ?

Que disons-nous avec une formule comme « les gestes doivent être efficaces, conformes, adaptés aux contextes,

rapides, respectent les critères d'ergonomie et d'économie » ? Il s'agit d'un ensemble de critères, c'est à dire de qualités attachées à un objet, à un sujet, à une performance.

Il manque les indicateurs, c'est-à-dire les faits observables. Quels sont les faits observables qui vont montrer que l'étudiant est efficace : atteinte des objectifs spécifiés, délais, manière de s'y prendre, etc. ? Passons sur les difficultés liées à l'observation, rien n'est moins objectif. Nous voyons souvent ce que nous nous attendons à voir...

Évaluer est une chose... Mais évaluer les compétences en est une autre...

L'ingénierie de l'évaluation nous alerte sur les quelques précautions précédentes. Du point de vue de la didactique professionnelle, d'autres repères nous seront utiles pour évaluer la compétence, cet « attracteur étrange ».

La suite dans le prochain billet : « Les règles d'or de l'évaluation des compétences des IADE ».